ASSOCIATION BARAK

Rapport 2020

Association BARAK
Rue du Collège 9
2114 Fleurier

Téléphone
032 535 73 91

association@BARAK.ch
www.BARAK.ch

Sommaire

I Le mot de la présidente 3
Bâtiments 4
Fréquentation 4
Remerciements 4
Comité 2020 5

II Animation 6
Conte 7
Evènements marquants manquants 9
Autres activités 9

III Comptes 2020 10
Commentaires 10

IV Annexes 11
Annexe 1 – Fréquentation 11
Annexe 2 – Rapport de révision, comptes Association - Commune des Verrières **12**

I Le mot de la présidente

Barak repose sur le concept de l'accueil libre, ce qui signifie que les jeunes peuvent venir librement et profiter des lieux pour jouer au billard, au foot, écouter de la musique ou se poser tranquillement sur les canapés. Les animateurs sont présents à ces moments-là pour répondre à leurs demandes et leurs besoins. Ils les accompagnent dans leurs projets, créent du lien par des discussions et le jeu, veillent à la création de contacts sociaux et à leur intégration à la vie en société et, si nécessaire, **font de la prévention**. Une collaboratrice d'Addiction Neuchâtel de l'antenne de Fleurier, (anciennement le Captt), vient une fois par semaine afin de répondre aux questions. Pour terminer, l'équipe d'animation relie l'association et les jeunes afin de les inclure dans les divers processus et projets de celle-ci.

Cette structure assume un travail de **prévention et d'éducation complémentaire à celui de la famille et de l'école**. Elle apporte aussi un soutien individuel à des jeunes en difficulté sociale et professionnelle.

Les communes du Val-de-Travers soutiennent Barak à raison de 10.00 CHF par habitant à Val-de-Travers et à La Côte-aux-Fées et de 5.00 CHF par habitant aux Verrières. Diverses associations, fondations, voir des personnes privées, participent au soutien financier de Barak. Ces montants permettent ainsi à l'Association de proposer des heures d'ouverture du Centre les après-midis des mardis, mercredis, vendredis et samedis.

Barak est reconnu comme **lieu de formation**.

En effet, une équipe professionnelle de 130% EPT accompagne les adolescent-e-s. Le temps de travail est réparti ainsi :

Animateur responsable (master en psychologie et éducation, C.A.S. praticien formateur, bachelor en animation socioculturelle) : 40% accueil libre, 15% praticien formateur, 10% formateur CFC ASE, 15% alloué à l'administratif, suivi de projet, accompagnement de situations particulières, etc.

Animateur en formation : 20% accueil libre, 30% alloué à l'administratif, projet de formation, suivi de projet.

L'année 2020 a été malmenée par la COVID qui, à partir du mois de mars, a obligé le centre à fermer ses portes. Durant cette période, l'équipe d'animation et les jeunes ont entretenus de nombreux contacts au travers des réseaux sociaux. A partir de juin il a été proposé une permanence pour un accueil limité selon les restrictions sanitaires à 10 personnes. Lors de la seconde vague la limitation a chuté à 5 personnes et à partir de mi-février 2021, la formule proposée est à nouveau dix personnes.

Les subventions et soutiens ne suffisent pas à financer le fonctionnement actuel de Barak. C'est pourquoi l'association continue la recherche de fonds.

Fin de l'année 2020

Le 22 décembre 2020 notre ancien président, Monsieur Bernard Rosat, est décédé subitement. Nous tenons ici à honorer la mémoire d'un homme d'action qui a œuvré durant 8 ans au sein de BARAK afin de consolider et pérenniser l'espace d'animation socioculturelle pour les jeunes à Val-de-Travers.
Il a fait preuve, tout au long de ce mandat, d'une écoute attentive, de professionnalisme et de rigueur quant à la gestion de Barak.
Le souvenir de Bernard nous accompagnera longtemps.

Bâtiments

Aucuns travaux n'ont été possibles en 2020 en raison de la pandémie.

A ce jour aucun graffiti n'apparaît sur les façades du centre.

Fréquentation jusqu'en 2019

En 2019 (2018) Barak a enregistré 6'748 (6'401) visites en 157 (164) ouvertures. En moyenne 43 (39) jeunes ont été accueillis.
Il n'y a pas de distinction entre les 300 jeunes qui fréquentent le centre occasionnellement ou habituellement.
L'annexe 1 donne le détail de cette fréquentation et celle de 2020 qui est bien entendu « tronquée ».

Remerciements

L'Association BARAK remercie vivement celles et ceux qui, de près ou de loin, ont permis à ce centre d'animation d'exister et de poursuivre ses activités.

Gina Rinaldi Perrenoud, présidente et

Daniel Huguenin, Dumittan, vice-président

Fleurier, le 31 mai 2021

Comité 2020

Bernard Rosat	:	président jusqu'à l'AG du 23.09.2020 - démission
Daniel Huguenin-Dumittan	:	vice-président - Bâtiments
Gina Rinaldi Perrenoud	:	secrétaire jusqu'à l'AG du 23.09.2020 / présidente depuis le 1er octobre 2020
Miguel Dominguez	:	comptabilité – Informatique

par ordre alphabétique

Sandro Agustoni	:	membre
Nicolas Briche	:	membre
Rémy Brosy	:	membre
Katia Della Pietra	:	membre
Margherita Giovenco	:	membre
Roger Grandjean	:	membre jusqu'à l'AG du 23.09.2020 – démission
Nadia Jeanmonod	:	membre
Domenico Mirarchi	:	membre
Steve Reymond	:	membre
Nathalie Thiébaud	:	secrétaire depuis le 1er octobre 2020
Alexa Vincze	:	membre
Frédéric Mairy	:	représentant du Conseil communal de Val-de-Travers

Equipe d'animation

Cédric Schlatter	:	animateur et responsable de formation
Christophe Jaton	:	animateur en formation HES
Elham Sadat	:	Apprenti CFC, assistant socio-éducatif 2ème année

Soutiens du comité

Pascal Stirnemann	:	bâtiments et locaux
Sven Schwab et Jean-Patrice Hofner	:	aspects juridiques

Engagement du comité

Tous bénévoles, les membres du comité participent à la bonne marche de centre BARAK. Au cours des séances, ils prennent des décisions touchant tant au fonctionnement du centre qu'à certains enjeux présentés par les animateurs. Ils participent aussi à diverses manifestations et s'impliquent dans certains projets, notamment la recherche de fonds.

II Animation

L'accueil libre et spontané VS l'accueil Covid :
Lors des années précédentes, l'accueil libre et spontané proposé par Barak voit une affluence de 45 jeunes par ouverture en moyenne. Pics « rares » à plus de 100 et creux « rares » à 10 jeunes. Le nombre de jeunes différent-e-s à fréquenter la structure était d'environ 300.

L'accueil Covid, avec possibilité de 10 personnes (professionnel-le-s inclus-e-s) pour donner suite aux dérogations du SCAV, a vu en ses murs environs 80 jeunes différent-e-s, de manière occasionnelle (une à deux fois par mois) pour la majeure partie. Une vingtaine de personnes sur ces 80 sont venues de manière plus assidue. Et ceci, malgré le fait d'avoir co-construit avec les adolescent-e-s du Val-de-Travers une réponse conjointe entre leurs besoins et les mesures sanitaires.

Constat : la forme « nombre d'entrée limitée » répond aux mesures sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19, mais dans un contexte normal, hors Covid, démontre un intérêt viable que pour environs 7% des jeunes à comparer des années précédentes.

La permanence :
Proposée lors de la deuxième vague de la Covid 19 de mi-novembre à mi-décembre, elle permet l'accès que pour deux jeunes en même temps, et ceci pour parler de leurs situations. Ces moments informels permettent de mettre en place des suivis personnels, ou des dynamiques de projet. Cette permanence fait que les jeunes sont prioritaires et peuvent passer la porte à tout moment. À cet effet, les points suivants ont pu être maintenus lors des temps les plus difficiles de la crise :

Accompagnement dans des recherches professionnelles *(aider les jeunes dans la création des différents documents liés à une recherche d'apprentissage, de formation, etc.).* ***Accompagner les actes de formation*** *(soutien, écoute, explications, mise en lien avec d'autres jeunes plus avancés dans leur formation maîtrisant une matière posant difficulté à un autre jeune, les compétences des uns pour aider les défaillances des* autres.) **Accompagnement de situations personnelles** (accompagner les jeunes à rencontrer d'autres services compétents lors de situations personnelles complexes).

Souvenirs, souvenirs – avant COVID-19

Lors de son passage à Barak, est-ce que
M. B. était déjà entrain d'écrire la phrase déclinée sous tous les tons ?

Mais non, il essayait juste d'écrire BARAK en forme « tag ».

Conte

Info pour la lecture :

Les animateurs ont choisi de vous parler du déroulement de l'année sous forme de conte.

Vous avez donc deux personnages, le **C**onteur, cherchant à vous conter de manière enjolivée l'année qui s'est déroulée et, la **R**éalité, cherchant à vous traduire le charabia conté et rappelle ce qui est réellement arrivé.

Conteur : Il était une fois dans un petit pays, dans un petit canton, dans une petite vallée, dans un petit village, dans un petit quartier, dans une petite maison...

Réalité: Oui bon c'est un peu long… mais ça fait film.

C : Une jeune bande d'adolescentes et adolescents s'adonnaient à leurs activités. Ils se courraient innocemment les uns après les autres, profitaient de ripailler ensemble les week-ends ou discutaient avec les anciens concernant leurs différents besoins et envies dans lesquels ces anciens les accompagnaient, notamment à rencontrer quelques services pouvant y répondre.

R : Bon… le cliché de la petite vie innocente… c'est fait…

C : Mais en gros les jeunes du Val-de-travers venaient au centre comme chaque année et venaient dans cet espace de jeu, et de temps à autre, certains venaient discuter avec les animateurs pour partir dans l'imaginaire des mondes possibles. Et de temps en temps, les jeunes venaient vers les animateurs avec des questionnements et besoin dans lesquels l'équipe les accompagnait ou les mettait en contact avec d'autres personnes et services extérieurs.

C : Et dans cette vie qui se voulait couler comme l'eau paisible d'un fleuve, les anciens avaient entendus les récits d'étrangers évoquant une menace lointaine. Était-ce des *maux* ? une malédiction ? Une folie ? Qu'en est-il ? Ces messagers étaient unanimes, cette menace pouvait atteindre chacun, la rendant autant dangereuse pour ses proches qu'elle-même. Ce qui ne manquait pas d'inquiéter les anciens était la particularité de ces *maux* qui semblaient posséder la bouche et le nez. Se propageait-il par des morsures ? Par des malédictions prononcées ? Ce qui est sûr, c'est que chacun devait se couvrir le nez et la bouche.

R : Bon… en résumé… les animateurs suivaient les infos concernant le coronavirus via les médias et avaient peu d'informations.

C : Toutefois, malgré les contes de ces oiseaux de mauvais augure, ce petit microcosme avait décidé de fêter le printemps. Chacun y mettait du sien, préparant la scène pour les musiciens, préparant quelques breuvages. Mais soudain, le ciel s'assombrit, les anciens regardèrent dans leurs boules de cristal quelle était la signification de tout ceci et aperçurent au loin, une horde de cavaliers se dirigeant sur ce petit territoire. Ils amenèrent la nouvelle au grand ancien qui, par sécurité de chacun, fit arrêter la fête et demanda à toutes et tous de se préparer à se défendre, monter les palissades, préparer ses armes afin de combattre la menace.

R : Alors, j'aime bien mais c'est un poil exagéré. En soi, les jeunes étaient en pleine préparation d'une fête, mais le Conseil Fédéral annonçait les premières restrictions de manifestations. Les animateurs avaient alors pris contact avec le président qui par mesure de sécurité, avait décidé de stopper les préparatifs et renvoyé chacun chez soi.

C : Cependant, malgré les efforts des habitantes et habitants pour défendre ce territoire, l'envahisseur finit par occuper le pays. Il était devenu impossible de sortir de chez soi. Chacun tentait de faire ses provisions au mieux, mais certaines denrées vitales avaient disparu, étaient recherchées de tous, tel le Graal, tandis que d'autres avaient vu leur valeur monter pour atteindre des sommets !

R : Euuuh… on est d'accord que tu parles du fait qu'il n'y avait plus de PQ et que les masques avaient un prix exorbitant pendant le premier confinement ?

C : Puis chacun, dans son coin, tentait autant que faire se peut, de garder contact avec ses camarades par des magies des temps anciens. On parlait de magie *instagramesque* et *whatsappantesque*. Cette magie leur permettait de maintenir, préserver leur culture dont le sens était burlesque tandis que d'autres le qualifiait d'absurde.

R : En résumé, on est dans le premier confinement et le centre était fermé. Les pros ont alors créé un compte Instagram pour communiquer avec les jeunes et rappeler des situations absurdes vécues au centre en image. A côté de ça, les pros échangeaient via Whatsapp sur les dernières nouveautés liées à la Covid.

C : Puis vint l'âge de la restauration. Les villageoises et villageois de notre petit village sortaient petit à petit de la torpeur vécue. Le mal s'estompait, on ne le voyait plus, comme s'il avait disparu, pourtant, les anciens sentaient les restes de la menace. Les derniers survivants se rassemblèrent alors afin de constater combien d'entre eux étaient tombés. Puis ils commencèrent à rebâtir ce qui fut autrefois leur cité. Ils tinrent compte de l'expérience vécue en veillant à ne pas rentrouvrir la porte à ce mal maudit. Puis, suite à cela, ils purent prendre enfin un repos bien mérité.

R : Alors… En bref, dans la période de juin, après la première vague, les animateurs ont rencontré un groupe de jeunes afin de voir avec eux comment répondre à leurs besoins en respectant les mesures sanitaires. La forme choisie était de placer un nombre sur la porte indiquant combien de personne pouvait entrer, en plus des autres mesures, port du masque, et utilisation de gel hydroalcoolique. Ensuite ils sont partis en vacances.

C : Vinrent alors les secondes ténèbres. Le mal maudit était réapparu. Heureusement, les palissades, la reconstruction de la cité pu tenir le coup. C'est ainsi que durant ces secondes ténèbres, les habitantes et habitants purent continuer de se rencontrer. «Au diable la malédiction !», s'exclamèrent-ils. «Plus jamais tu ne porteras atteinte à notre ville !». Le mal, provoqué ainsi, frappa d'une force jamais vue auparavant ! Forçant nos héros à devoir restreindre davantage le nombre de personnes pouvant se rencontrer. Mais très vite les anciens trouvèrent de vieux manuscrits remplis de bénédictions permettant de protéger le village et retrouver une part de liberté.

R : En soi, la deuxième vague est arrivée mais le mode d'ouverture créé avec les jeunes avait une forme qui a permis de ne pas fermer à l'exception de deux à trois semaines durant le mois de novembre où les animateurs n'ont pu proposer qu'une permanence à deux jeunes maximum. Mais les animateurs ont eu des contacts avec le SCAV qui leur a donné une dérogation leur permettant de continuer à proposer l'accueil limité à 10 personnes maximum.

C : Voici terminé le récit d'une année, d'un centre dans le Val-de-travers situé. Nous espérons que cette histoire vous a plu, pour que nous puissions vous en conter encore l'année prochaine.

II Évènements marquant manquants

En raison de la pandémie, les animations ci-dessous ont dû être annulées.

- Fête de quartier
- Portes ouvertes
- Fête de fin d'année
- Repas du samedi

Autres activités

En temps « normal », le centre BARAK remplit aussi d'autres fonctions, très utiles, en dehors de l'accueil libre.

Rencontres de groupe liées à la préparation des différents projets :

- **Séances de comité (en principe une fois par mois) ;**
- **Séances des animateurs avec la police (deux à quatre fois par année) ;**
- **Colloques animation (chaque semaine) ;**
- **Rencontres inter-institutions (Cora, Jeunesse en action, etc.) ;**
- **Conseil socio-éducatif (deux fois par année) ;**
- **Séances informelles des animateurs du canton (tous les deux mois) ;**
- **Contacts avec les bénévoles (Abbaye, Association Twelve's, etc.) ;**
- **Préparatifs et différentes recherches (selon les problématiques rencontrées) ;**
- **Mise à niveau des savoirs ;**
- **Travail administratif (dossiers, comptabilité, archives, rapports etc.) ;**
- **Gestion de l'infrastructure (achat, maintenance du matériel, rangement, etc.).**
- **Contact avec les familles (les parents en recherche d'informations sur le lieu que fréquentent leurs enfants, visites guidées, etc.) ;**
- **Contact avec le voisinage (préserver les liens créés au long des différentes rencontres, soit dans le centre, soit à l'extérieur du lieu, dans le quartier, etc.).**

Les animateurs sont en réseau avec de nombreuses personnes et entités :

- Acteurs sociaux du Val-de-Travers et leurs services liés,
- Conseil socio-éducatif de l'école JJR,
- Animateurs des autres centres d'animation socioculturelle du canton,
- Différents services du canton, tels que le service de la cohésion multiculturelle, le service de la protection de la jeunesse et la police cantonale neuchâteloise.

Cédric Schlatter, animateur, responsable de formation, Christophe Jaton, animateur en formation.
Fleurier, 31 mai 2021

III Comptes 2020 – Association

Commentaires

M. Miguel Dominguez assure la tenue de la comptabilité pour l'Association. Nous le remercions vivement pour son engagement et sa disponibilité pour Barak.

Barak bénéficie de l'appui des Communes du Val-de-Travers pour son fonctionnement. L'Association doit cependant contribuer annuellement à hauteur d'environ 30 à 40'000.00 CHF. Elle reste donc tributaire des dons de diverses associations, fondations et du soutien de particuliers.

Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés. Leur aide contribue ainsi à la pérennisation de Barak.

Les comptes 2020 de l'Association se soldent par un bénéfice de CHF 9'864.72.

Il est à signaler que deux dons, provenant de :

- l'Association Santé et Bien-être des enfants neuchâtelois pour 30'000.00 CHF et
- l'Union philanthropique pour 8'300.00 CHF

étaient dédiés aux investissements (réfection du toit du hangar et revêtement pour le sol « sport »).

Avec l'accord des donateurs, ces montants ont dû être utilisés provisoirement pour le fonctionnement.

L'effort de l'Association et des communes va se poursuivre afin de pérenniser le fonctionnement du centre avec un taux de 150% (1.5 EPT) d'animation et de gestion du centre.

Association Barak
Comptabilité 2020

ACTIFS		31/12/2020
1000	Caisse Animation	380.00
1010	PostFinance Animation	4'264.52
1020	Raiffeisen "Privé"	5'404.36
1021	Raiffeisen "Epargne"	285.33
1022	Raiffeisen "Bâtiments"	173.95
1023	Raiffeisen "Part sociale"	200.00
1150	Actifs transitoires	5'678.00
1510	Mobilier et installations	569.32
1600	Immeubles (Valeur ECAP)	689'883.00
TOTAL ACTIFS		**706'838.48**

Association Barak
Comptabilité 2020

PASSIFS		31/12/2020
2010	Factures à payer	9'974.15
2020	Salaires à payer	532.00
2110	Prêt Commune VDT	-.-
2120	Prêt divers	10'000.00
2800	Capital propre	731'945.55
2851	Bénéfice reporté / Perte reportée	-55'477.94
Bénéfice		9'864.72
TOTAL PASSIFS		**706'838.48**

Association Barak
Comptabilité 2020

CHARGES		2020
5000	Salaires Animateur(s)-trice(s), apprenti-e	133'735.73
5100	Salaires d'entretien du centre	8'816.90
5700	AVS, AI, APG, assurance-chômage	25'023.80
5720	Prévoyance professionnelle (LPP)	9'507.60
5730	Assurance-accidents LAA	1'948.60
5740	Assurance pour indemnités maladie (perte de gain)	1'855.10
6010	Cauffage "Gaz-Viteos"	894.85
6011	Electricité "Groupe E"	1'734.55
6012	Eau "Commune VdT"	231.40
6013	Extincteur "Alpina"	34.00
6014	Assurances bâtiments	429.80
6280	Assurances RC, juridique et autres	1'211.85
6400	Charges d'énergie et évacuation des déchets	123.85
6510	Téléphone et internet	1'054.60
6581	Iinformatique, web et licences	1'733.90
6590	Imprimés publicitaires, matériel de publicité	884.25
6600	Frais de fonctionnnemet "Animation"	1'656.55
6690	Autres frais généraux	1'398.60
6695	Frais divers 2019	3'098.50
6700	Frais de rénovation des bâtiments	4'577.60
6720	Frais de bâtiments	1'492.25
6800	Amortissement et ajustement de valeur des postes sur les actifs immobilisés	379.54
6900	Frais bancaires et postaux	8.75
TOTAL CHARGES		**201'832.57**

Association Barak
Comptabilité 2020

PRODUITS		2020
3000	Collectivités publiques	116'242.50
3010	Fondations, Associations	53'300.00
3040	Soutiens / Dons / Legs	905.00
3050	Produits divers	100.00
3070	Remboursements	1'105.65
3080	Ristourne allocation à la formation	37'865.65
3100	Intérêts bancaires et postaux	7.02
7000	Produits accesoires	2'171.47
TOTAL PRODUITS		**211'697.29**
TOTAL CHARGES		**201'832.57**
Bénéfice		9'864.72

Annexe 1 – Fréquentation

FRÉQUENTATION DU CENTRE BARAK **(Etat au : 31.12.2019)**

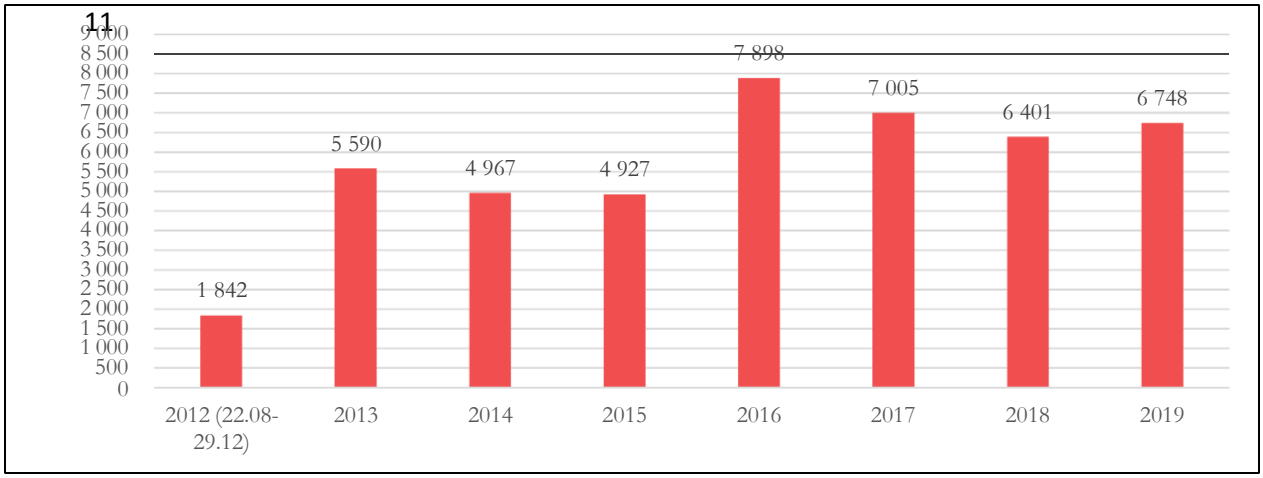

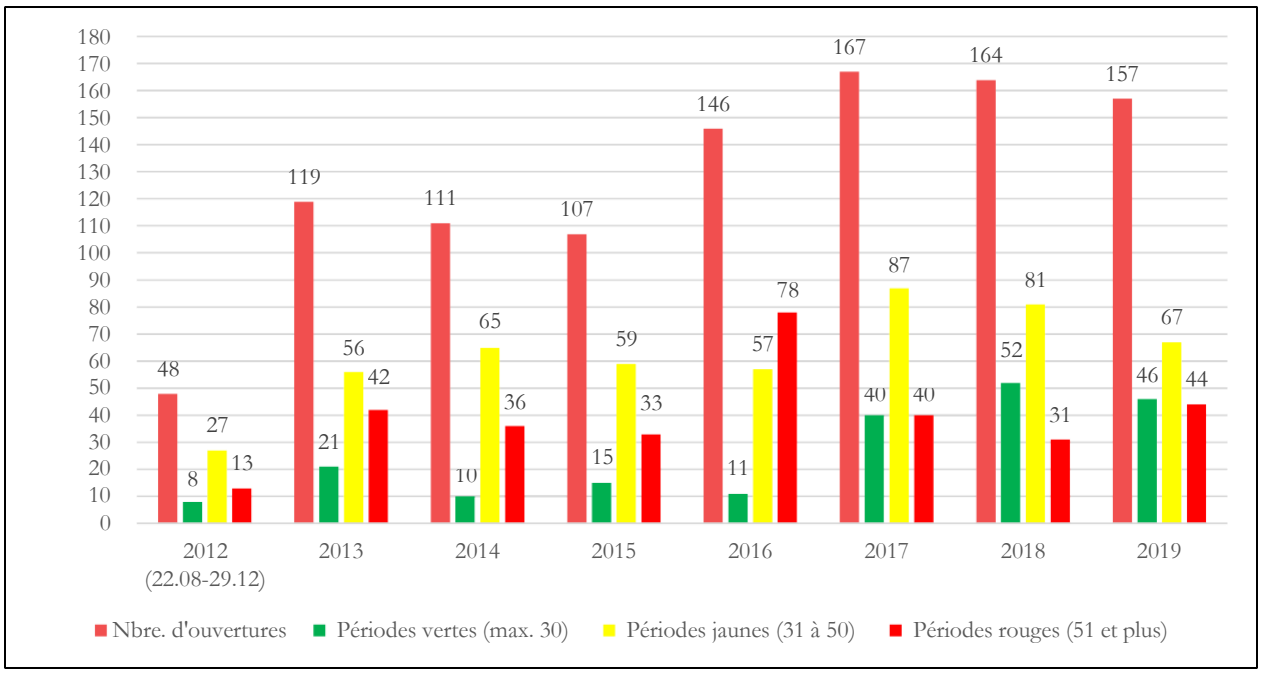

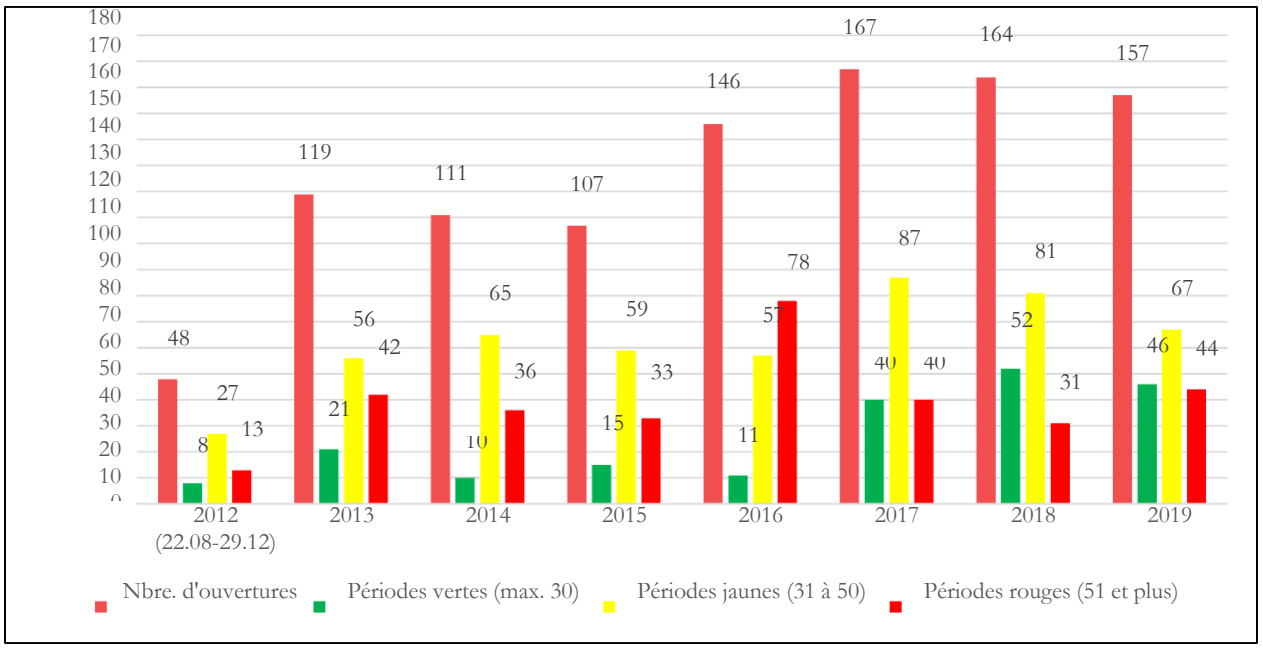

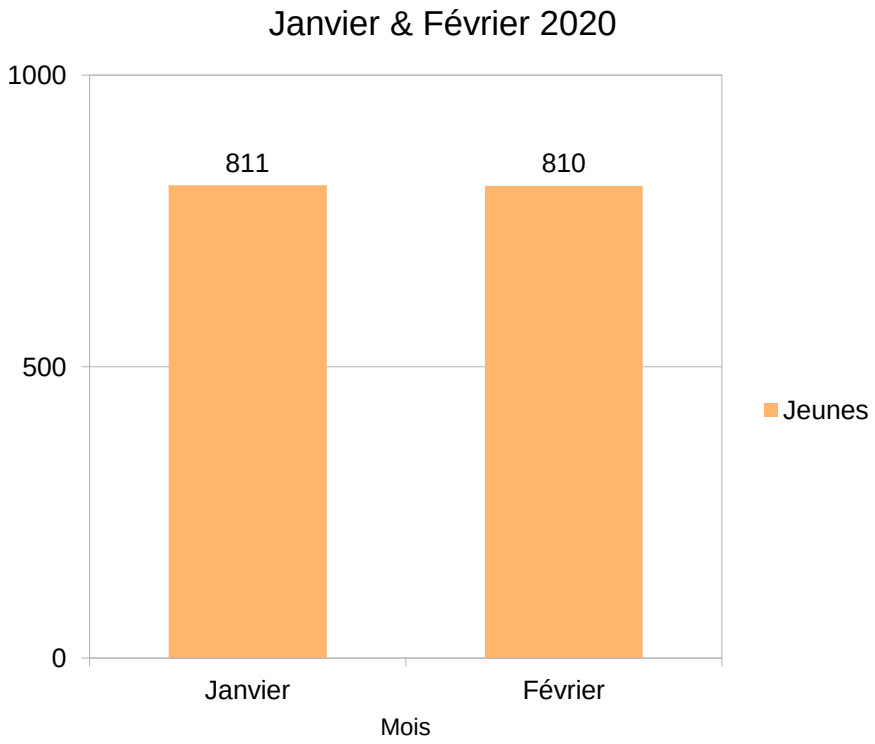
Janvier & Février 2020
1000
500
0
811
810
Janvier
Février
Mois
Jeunes

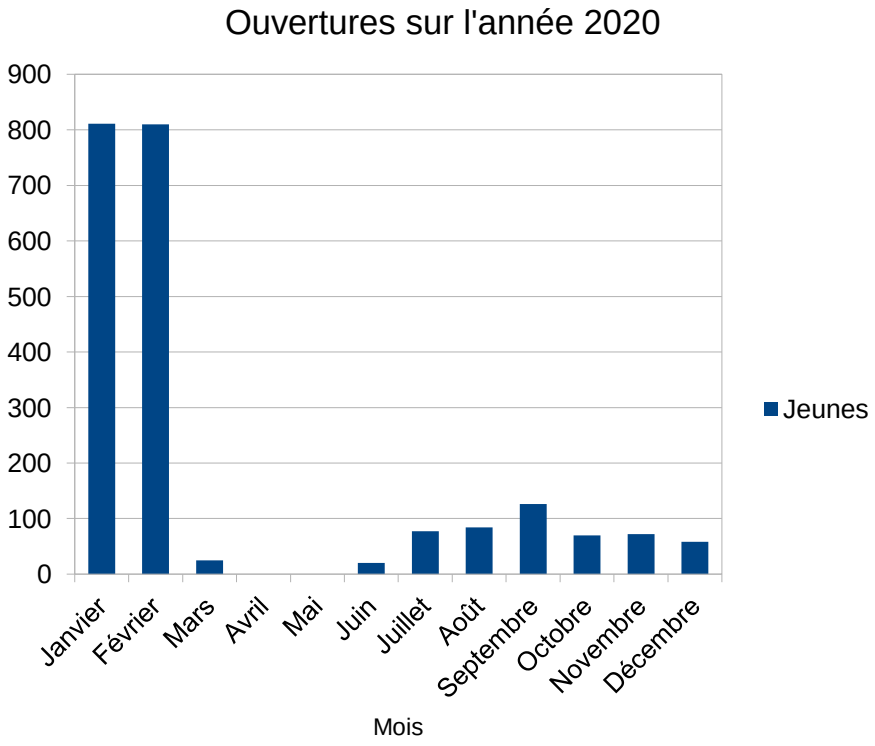
Ouvertures sur l'année 2020
900
800
700
600
500
400
300
200
100
0
Janvier
Février
Mars
Avril
Mai
Juin
Juillet
Août
Septembre
Octobre
Novembre
Décembre
Mois
Jeunes

Annexe 2 – Rapports de révision des comptes 2020

Association – Commune de la Côte-aux-Fées

Commune de La Côte aux Fées
Patricia.rosselet@ne.ch
Les Bolles du Temple 12
2117 La Côte-aux-Fées

La Côte aux-Fées, le 10 juin 2021

Rapport de la vérificatrice des comptes à l'assemblée générale de l'association BARAK

Rapport de révision des comptes 2020

Madame, Monsieur,

Conformément au mandat qui m'a été confié, j'ai procédé à la vérification des comptes de l'association BARAK pour l'exercice 2020.

J'ai vérifié :

- Les soldes comptables d'ouverture avec les comptes de l'année précédente,
- Les avoirs des comptes bancaires et postal avec les justificatifs externes,
- Par sondage, les charges et les revenus,
- L'adressage et la pertinence des factures payées,
- La plausibilité des soldes et des mouvements.

J'estime que ces contrôles ponctuels sont suffisants pour se former une opinion sur les comptes de l'association. Les comptes qui vous sont présentés donnent une image aussi sûre que possible du patrimoine et des buts de l'association.

Il est indispensable de justifier chaque dépense ou recette par une pièce comptable afin qu'un contrôle puisse être effectué de maniere optimale. Cet élément sera amelioré dès les comptes 2021.

J'adresse mes remerciements à M. Miguel Dominguez et à Mme Gina Rinaldi Perrenoud pour leur disponibilité et collaboration lors du contrôle.

Je recommande à l'assemblée générale d'accepter les comptes 2020 tels qu'ils vous sont proposés, comptes qui présentent un bénéfice de fr. 9'864. 2.

Avec mes cordiales salutations.

COMMUNE DE LA COTE AUX FEES
L'ADMINISTRATRICE :

Patricia Rosselet Pianaro